

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT**

**Département Solidarité et Attention à Tous
Habitat et Vie Sociale**

**Maison des Services au Public
6 Rue des Belles Hâtes
Téléphone : 01.34.40.65.44
Fax : 01 34 40 65 45**

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : le matin **sur rendez-vous** de 8h30 à 12h et l'après-midi **sur rendez-vous** de 13h30 à 17h15, sauf le mardi après-midi permanence assurée de 13h30 à 17h15.

**PHOTOCOPIE DES PIÈCES À FOURNIR POUR CONSTITUER
UNE DEMANDE DE LOGEMENT**

SITUATION FAMILIALE :

- Carte d'identité ou titre de séjour pour toutes les personnes majeures figurant sur la demande.
- En cas de séparation ou de divorce : jugement, ou autre justificatif.
- Livret de famille (si vous avez des enfants).

SITUATION FISCALE :

- Dernier avis d'imposition (à défaut, la copie de votre déclaration) ou celui de vos parents, si vous y figurez comme personne à charge.

RESSOURCES SITUATION PROFESSIONNELLE (selon votre situation) :

- Les 3 derniers bulletins de salaire.
- Pour les demandeurs d'emploi : notification ASSEDIC et les 3 derniers avis de paiement.
- Pour les allocataires du RMI : notification de la CAF.
- Pour les retraités : Avis de paiement des caisses de retraite.
- Avis de paiement de la CAF.
- Justificatif de bourse d'étudiant.
- Justificatif de pension alimentaire.

LOGEMENT ACTUEL :

- Pour les locataires la dernière quittance de loyer.
- Pour les propriétaires, une quittance EDF.
- Pour les personnes en situation d'hébergement : une attestation d'hébergement et une quittance de loyer de la personne qui vous héberge.
- Factures d'hôtel.



